



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 2 février 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 88 de notre règlement interne, je souhaite interpeller le gouvernement au sujet de l'obésité au sein de notre société.

Selon des chiffres du Luxembourg Institute of Health (LIH), quasiment un tiers de la population du Luxembourg (31,9%) était en surpoids en 2019, tandis que 16,5% de la population répondait au critère d'obésité. L'obésité, maladie de nos sociétés contemporaines, est considérée comme un facteur de risque pour de nombreuses maladies chroniques. Outre leurs problèmes de santé, les personnes obèses doivent souvent aussi faire face à une dépréciation, voire une stigmatisation, de la part de personnes non-obèses. A cela s'ajoute que ces deux dernières années, la pandémie de Covid-19 a modifié les habitudes de bon nombre de concitoyens en termes d'alimentation et de pratique de sport.

J'aimerais dès lors aborder, dans le cadre de cette interpellation, plus particulièrement les points suivants :

- L'impact de l'obésité sur le système de santé luxembourgeois.
- Comprendre l'obésité non pas comme liée à une faiblesse caractérielle d'une personne, mais comme une maladie multifactorielle.
- Lutter contre la stigmatisation des personnes en surpoids ou obèses.
- Les conséquences de la pandémie sur le phénomène de l'obésité.
- Les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour lutter contre l'obésité.

Les questions abordées s'adressent en premier lieu à la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et accessoirement au ministre des Sports.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'DL'.

Dan Biancalana  
Député